

## L'escalier de chêne de La flèche Souvenir au pays angevin

Armour Landry

Numéro 32, automne 1963

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/58503ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La Société La Vie des Arts

ISSN

0042-5435 (imprimé)

1923-3183 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Landry, A. (1963). L'escalier de chêne de La flèche : souvenir au pays angevin. *Vie des arts*, (32), 62–63.

À la petite chapelle de Notre-Dame-des-Vertus (XV<sup>e</sup> siècle), on remarque sur la face intérieure de la porte d'entrée une sculpture étrange: « Le guerrier musulman ». Cette porte était autrefois dans le château du Verger.

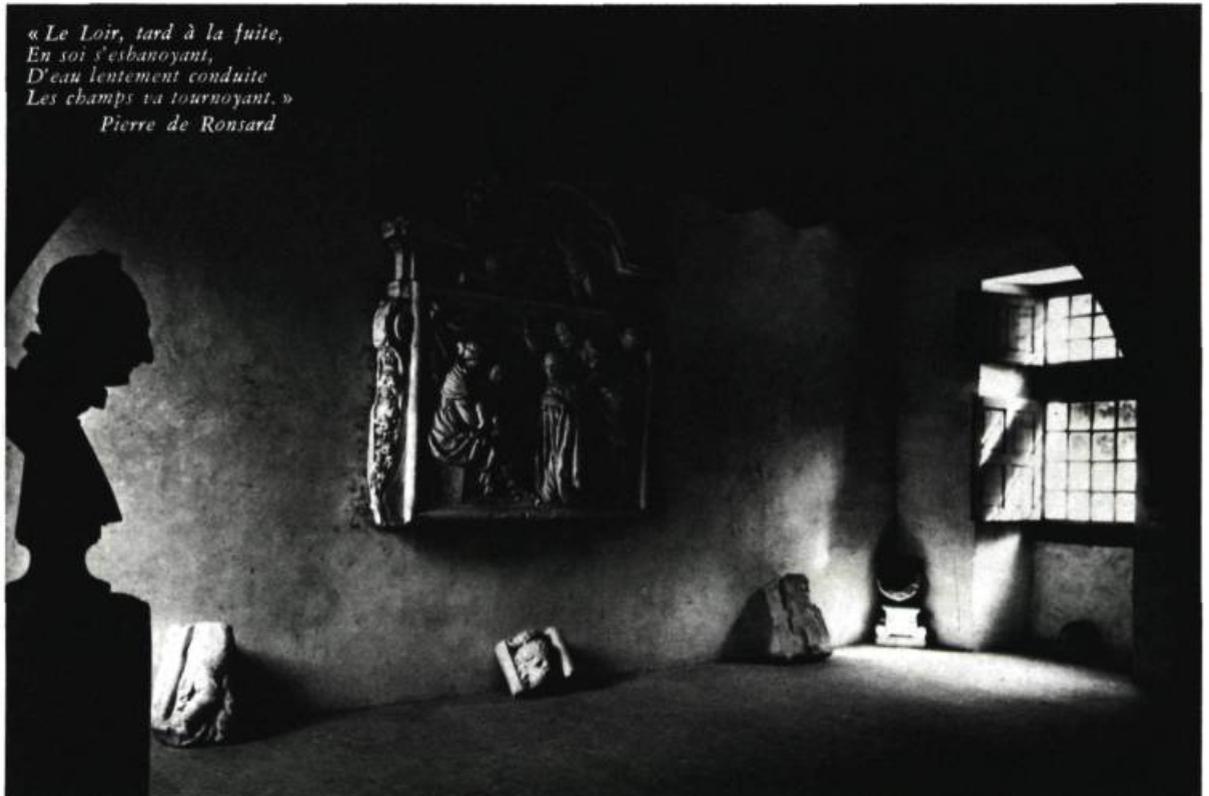
Assis sur une île, enjambant deux bras du Loir, le château de La Flèche avait à la tête de l'une des deux passerelles une petite chapelle dédiée à Notre-Dame-du-Chef-du-Pont. Cette statue polychromée du XI<sup>e</sup> siècle y ornait le maître-autel.



## L'escalier de chêne de La Flèche

### Souvenir du pays angevin

Texte et photos d'Armour Landry



« Le Loir, tard à la fuite,  
En soi s'esbanoyant,  
D'eau lentement conduite  
Les champs va tournoyant. »  
Pierre de Ronsard

Dans cette pièce du prieuré de Saint-Côme-en-Tours, Pierre de Ronsard de la Pléiade, chantre du Val de Loir, a vécu ses derniers jours.

Le Château de La Flèche fut la forteresse de la place du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle puis, en 1620, il devint le couvent de l'ordre nouvellement restauré des Carmes. Aujourd'hui, la Mairie y a feu et lieu.

Le Loir, rivière aux méandres capricieux, s'épanche mollement à travers l'un des plus beaux pays de France, l'Anjou. Cette terre si douce est le pays natal de Ronsard. C'est aussi le pays de du Bellay et la famille d'Antoine Le Naïf habitait La Flèche.

Pays inspirateur de poètes et d'écrivains, il est aussi un pays riche d'histoire que l'on retrace depuis le temps des druides, traversant la période romaine, allant à la période tourmentée des Croisades. Et, plus près de nous, son histoire se mêle à celle de l'établissement de la Nouvelle-France.

Un geste récent, le don d'un escalier, à la fois d'une valeur artistique et historique, fait à la Ville de Montréal, nous invite

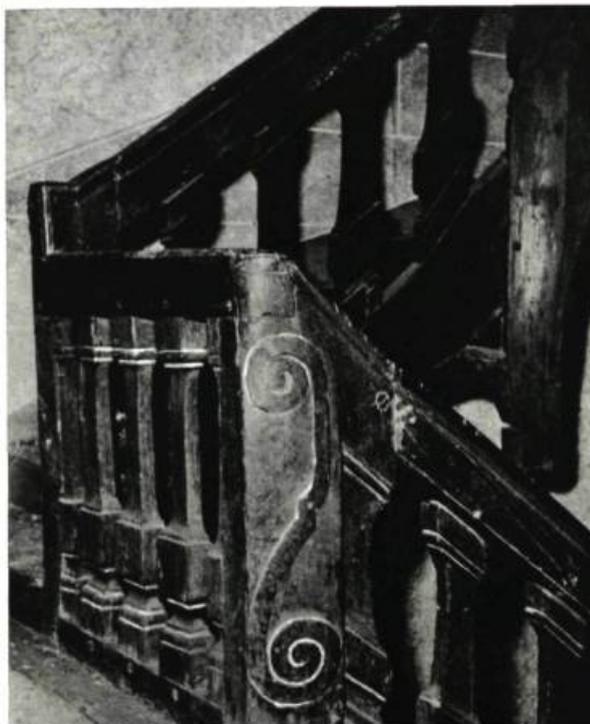
à une rétrospective de ce coin de France, pour nous mieux faire apprécier ce cadeau.

Cet escalier vient de l'ancien prieuré du XII<sup>e</sup> siècle de Saint-Thomas de La Flèche, ville située dans l'ancienne province d'Anjou, aujourd'hui département de la Sarthe. Il est de chêne sculpté datant du XVI<sup>e</sup> siècle, alors que le prieuré était transformé et devenait l'aumônerie Sainte-Marguerite. Il est un modèle classique de l'artisanat angevin de l'époque et nous en retrouvons encore le genre dans plusieurs châteaux de cette période. Ce don prend pour nous une valeur particulièrement symbolique car c'est dans cet ancien prieuré de Saint-Thomas que Jérôme Le Royer de La Dauversière établissait, en 1636, un Hôtel-Dieu que devait adminis-





L'escalier vient de l'ancien prieuré de Saint-Thomas de La Flèche, construit au début du XIII<sup>e</sup> siècle. Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, cette place fut transformée en maladrerie connue sous le nom d'aumônerie Sainte-Marguerite. C'est probablement à cette époque qu'on y a installé l'escalier, car il s'identifie parfaitement au style de l'époque et plusieurs autres escaliers de cette région sont en tout point semblables. Cet escalier en chêne monte deux étages de vingt et une marches chacun. La hauteur du sol au premier est de 11'-2" (3,42 m) et du premier au second 11'-1" (3,38 m).



Portrait de Jérôme Le Royer de La Dauversière, promoteur de la fondation de Montréal. Gravure de Massard d'après un tableau conservé chez les Hospitalières de Saint-Joseph à Beaufort-en-Vallée.

trer la nouvelle congrégation des Sœurs Hospitalières de Saint-Joseph qu'il venait de fonder en vue d'établir une mission qui serait desservie par elles à Montréal en Nouvelle-France, déclare une chronique de l'époque. Montréal n'existait dans le temps qu'à l'état de projet dans l'esprit de M. de La Dauversière mais, à partir de ce moment, en dehors de sa tâche de collecteur d'impôts, ce dessein qui lui était cher fut sa raison de vivre. L'Hôtel-Dieu de La Flèche devint le centre bourdonnant d'activité qui mena à la fondation de Ville-Marie de Montréal.

Laïc, homme d'œuvre, père de cinq enfants, La Dauversière a consacré vingt-sept des plus belles années de sa vie à l'établissement d'une « abitation » au Nouveau-Monde, tout en n'ayant jamais quitté la France. Homme extraordinairement actif, qui avait de la suite dans ses idées, il s'allia de précieux ouvriers à son projet, tels monsieur Jean Olier, prêtre de Saint-Sulpice, monsieur le Baron de Foncamp et plusieurs autres bienfaiteurs qui se groupèrent sous le titre d'Associés de Ville-Marie de Montréal.

À La Dauversière, nous devons l'engagement du jeune officier de vingt-neuf ans, Paul Chomedey de Maisonneuve, qui arriva ici en mai 1642, sur la Pointe-à-Callière, pour y construire la première habitation devant loger ses trente-sept volontaires. Le Père Vimont, qui dit la messe lors de ce débarquement, était un ancien professeur du Collège des Jésuites de La Flèche. Parmi les recrues de la première heure, il y eut Jeanne Mance, première infirmière laïque du Canada, puis Marguerite Bourgeoys, dont la tâche d'enseignante devait donner un cachet de prestance à la colonie naissante. Installée sur un mur près de l'ancien port du Pré-Luneau, sur les bords du Loir, une plaque commémorative nous apprend qu'en 1640, 1642, 1653 et 1659, 278 hommes, 45 femmes et enfants et 3 religieuses Hospitalières de Saint-Joseph ont quitté ce lieu pour se rendre à Ville-Marie de Montréal en Nouvelle-France, et ceci, à l'instigation de monsieur Jérôme Le Royer de La Dauversière.

En annonçant à monsieur Jean Drapeau, maire de Montréal, la nouvelle de ce cadeau précieux de la part du conseil monsieur le Préfet, Pierre-Marcel Wiltzer, écrivait : « Ce don de la Sarthe à la Mairie de Montréal constitue le témoignage le plus éclatant de la solidité des liens séculaires et familiaux qui existent entre nos deux peuples. »